



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2379

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Chassieu - Saint Priest

objet : Boulevard urbain est-Tronçon Aviation - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Imbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2379**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Bron - Chassieu - Saint Priest

objet : **Boulevard urbain est-Tronçon Aviation - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Entre le boulevard Laurent Bonnevey et la rocade est, entre Vaulx en Velin au nord et Vénissieux au sud, le centre-est est identifié comme un territoire stratégique de l'est lyonnais. Il marque la transition entre le cœur de l'agglomération et les communes périurbaines de l'est lyonnais.

Aujourd'hui, ce territoire a peu de cohérence et de qualité urbaine. Il s'est développé de manière extensive avec une juxtaposition de grandes zones résidentielles, économiques et d'équipement, en ménageant de vastes espaces naturels et agricoles.

Identifié comme l'un des lieux clé du plan-cadre centre-est, le boulevard urbain est (BUE) représente une opportunité majeure pour renouveler ce territoire en ouvrant la voie à la construction d'une ville de qualité, agréable à vivre.

Le projet de réalisation du BUE répond aux principaux objectifs suivants :

- renforcement de la trame viaire : le BUE constitue une nouvelle voie qui facilitera l'organisation des déplacements sur l'est de l'agglomération et sur le centre-est. En effet, le centre-est dispose aujourd'hui d'un réseau de voiries insuffisamment maillé en nord-sud. Il en résulte un mélange des circulations (transit, échanges, desserte) sur des axes dont ce n'est pas la fonction. En proposant un itinéraire plus lisible, notamment pour l'accès aux zones d'activités de l'est lyonnais, le BUE délestera les voies de desserte et jouera pleinement son rôle de distribution interne,

- amélioration de la fluidité du trafic : les travaux envisagés permettront également d'améliorer la fluidité du trafic actuellement congestionné aux heures de pointe,

- amélioration de la desserte des zones urbaines et industrielles : avec le développement des pôles d'emplois (Carré de Soie, Porte des Alpes, Montout), le secteur de l'est lyonnais s'urbanisera de manière croissante autour d'un réseau structuré d'infrastructures. Plus localement, les petites zones d'activités présentes le long du tracé du BUE seront directement desservies par le projet,

- amélioration de l'offre de transports alternatifs : le BUE accorde une large place aux modes alternatifs à la voiture et redonne sa place aux piétons avec de larges trottoirs et un espace public de qualité. Le BUE est également le support d'un itinéraire structurant du réseau cyclable, conformément au plan modes doux, avec des pistes cyclables. Enfin, il intègre un site propre de transport en commun qui accueillera une ligne forte, des navettes, etc.

Long de 14 kilomètres, le BUE est réalisé par tronçon. La réalisation de celui de l'Aviation, situé entre le carrefour Schumann au nord et l'échangeur Aviation sur l'A 43 au sud, permettra d'amorcer la transformation urbaine de ce territoire.

En effet, l'Aviation est aujourd'hui un secteur de "rase campagne", seulement marqué par la présence des installations de l'aéroport Lyon-Bron et d'établissements commerciaux. Pourtant, ce secteur représente un potentiel de développement important pour l'agglomération.

L'arrivée du BUE est l'opportunité d'initier un vaste projet urbain mixte sur ce site (commerces, activités économiques tertiaires, hôtellerie, installations aéroportuaires, habitat), permettant de densifier et valoriser un foncier libre ou sous utilisé. Ainsi, le BUE apparaît comme l'épine dorsale de ce territoire, autour de laquelle pourrait venir s'organiser toute la composition urbaine du site.

Ce tronçon permettra également de desservir de grands équipements : Eurexpo et l'aérodrome de Lyon-Bron.

Par ailleurs, les aménagements du tronçon Aviation devront être cohérents avec ceux des tronçons déjà réalisés ou en cours de réalisation, en particulier avec le tronçon nord de La Soie.

Afin de répondre à ses objectifs, il est proposé au Conseil de retenir le profil suivant :

- 2 x 2 voies de 3 mètres de largeur, séparées par un terre-plein central de 4 mètres planté d'arbres d'alignement,
- un site propre de transports en commun du côté ouest, d'environ 6,50 mètres de largeur, qui accueillera la future ligne forte A 8,
- une voie modes doux pour les piétons et les vélos du côté ouest, de 5 mètres de largeur,
- chaque mode sera séparé par des terre-pleins paysagers,
- toutes les intersections seront gérées par des carrefours à feux.

L'emprise de ce projet est de 35 mètres de largeur pour un linéaire de 1,7 kilomètre de longueur.

Le choix des matériaux et des végétaux respectera une homogénéité avec les autres tronçons du BUE déjà réalisés ou en cours de réalisation, afin de garder un fil conducteur sur l'ensemble du boulevard.

Les carrefours Normandie-Niemen et Schumann seront gérés par des carrefours à feux et devront intégrer les contraintes apportées par le tronçon Aviation. Les modifications apportées au carrefour Schumann tiendront également compte de la ligne de tramway T2, mise en service fin 2012.

Les eaux de pluie seront gérées dans le cadre du projet, *a priori* infiltrées sur place par un principe de noues.

Au total, l'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 12 000 000 € TTC (valeur mai 2011).

Le projet BUE Aviation est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements dans le cadre de la politique : développer le rayonnement international de la métropole - accroître la visibilité et l'ouverture à l'international (axe A 31).

La présente demande d'individualisation d'autorisation de programme porte sur :

- les études et assistance à maîtrise d'ouvrage,
- les coûts d'acquisition foncière,
- les missions de maîtrise d'œuvre.

Le montant global de cette individualisation d'autorisation de programme est de 3 000 000 € TTC ;

Vu le dit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme et le lancement de l'opération Boulevard urbain est-Tronçon Aviation ainsi que l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour un montant de 12 000 000 € TTC (valeur mai 2011).

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale A 3 - Développer le rayonnement international de la métropole, sur l'opération n° 2578 à créer, pour un montant de 3 000 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparties selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € TTC en 2012,
- 1 250 000 € TTC en 2013,
- 1 060 000 € TTC en 2014,
- 130 000 € TTC en 2015,
- 240 000 € TTC en 2016,
- 190 000 € TTC en 2017,
- 30 000 € TTC en 2018.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.